



Conges payes annuels a temps partiel

Par **aurelie80**, le **21/12/2009** à **23:03**

Bonjour,rrrnJe suis actuellement collaboratrice vétérinaire dans la somme et je souhaiterais avoir des informations sur les congés payés. Je travail 12 jours sur une période de 3 semaines (je ne compte pas en heure, ça reste du libéral, les 35h sont bien dépassés...).rrrnMa "patronne" me dit qu'étant à temps partiel je n'ai droit qu'à 21 jours de congés par an, alors que je pensais que même temps partiel on avait droit à cinq semaines? rnrnPar ailleurs, sur mon roulement de 3 semaines, une semaine commence par trois jours non travaillés. J'ai pris une semaine de vacance la semaine précédant cette semaine de roulement en question de façon à avoir 10 jours en tout, ma patronne me dit que même si je ne travaille pas habituellement ces trois jours c'est compté comme des jours de vacances (donc 10 jours pris au lieu de 7...). rnrnPouvez vous éclairer ma lanterne, je n'ai qu'un an d'expérience et je n'y connais pas grand chose mais je veux pas me faire avoir. rnrnCordialement.rnrnMerci